

Divulgence de la Relation

Introduction

Bienvenue sur la plateforme MogoTrade ! Nous sommes heureux de faire partie de votre démarche de création de richesse. Avant de commencer, nous voulons nous assurer que vous avez toutes les informations dont vous avez besoin pour prendre des décisions financières bien informées. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, MogoTrade Inc. (que nous appelons plus simplement MogoTrade) est tenu de fournir à tout nouveau client un document de Divulgence de la Relation, que voici. En plus de répondre à nos obligations légales, ce document nous permet d'expliquer comment nous pourrions travailler ensemble de façon optimale. Après tout, nous voulons que vous puissiez gérer votre argent comme vous l'entendez ! À cet égard, il est important pour vous de :

Nous tenir au courant

Lorsque vous ouvrez un compte chez MogoTrade, nous vous posons une série de questions sur votre situation personnelle. Nous vous demanderons également de mettre à jour ces informations de temps à autre. Vous pouvez mettre à jour vos renseignements personnels à tout moment via l'application MogoTrade. Il est important que vous nous fournissiez des renseignements complets et exacts et que vous nous informiez de tout changement important à ces renseignements.

Restez informé(e)

Lorsque vous ouvrez un compte chez MogoTrade, nous vous posons une série de questions sur votre situation personnelle. Nous vous demanderons également de faire la mise à jour de ces informations de temps à autre. Vous pouvez mettre à jour vos renseignements personnels à tout moment dans l'application MogoTrade. Il est important que vous nous fournissiez des renseignements complets et exacts et que vous nous informiez de tout changement important à ces renseignements.

Nous poser des questions

Des inquiétudes ? Contactez-nous !

Restez à l'affût de vos investissements

Assurez-vous de rester à l'affût. Examinez vos relevés et vos avis d'exécution pour vous assurer que tout est comme il se doit. Si vous avez l'impression que quelque chose ne va pas, informez-nous dès que possible.

Ce document de Divulgence de la Relation est fourni aux clients qui utilisent l'application MogoTrade. Si vous avez une relation différente avec MogoTrade, vous recevrez un document de Divulgence de la Relation autre que celui-ci.

Exécution d'Ordres Sans Conseils



Order Execution Only / Exécution d'ordres sans conseils

MogoTrade est un courtier offrant uniquement l'Exécution d'Ordres Sans Conseils. Cela veut dire que nous ne sommes pas en mesure de fournir des recommandations ou des conseils et que nous ne vérifions pas si les transactions que vous effectuez vous conviennent. Lorsque vous nous donnez des instructions, nous exécutons vos ordres sans tenir compte de votre situation personnelle ou financière, de vos besoins, vos objectifs ou vos connaissances en matière de placement, de votre horizon temporel ou de votre profil de risque. **Il vous appartient de prendre vos propres décisions de placement.** Nous ne déterminons pas si les placements ou le type de compte pourraient être convenables pour vous. Par exemple, nous ne fournissons pas de conseils quant à votre intérêt à ouvrir un compte enregistré ou non enregistré. Vous voulez faire les choses par vous-même ? Vous êtes au bon endroit.

Notre Offre

L'offre de MogoTrade comprend des comptes non enregistrés et des comptes enregistrés, comme les REER et les CELI. Nous offrons une sélection de titres individuels et de FNB qui se négocient sur les principales bourses nord-américaines, y compris la Bourse de Toronto, la Bourse de New York, le Nasdaq, et d'autres. MogoTrade n'offre présentement pas de fonds communs de placement, d'obligations individuelles ou d'options.. Nous n'offrons pas de produits internes tels que des fonds d'investissement gérés par MogoTrade ou par une société reliée. Nous réfléchissons de façon continue à ce que nous pouvons vous offrir et lorsque nous élargirons la liste des titres et des services que nous offrons, nous vous le ferons savoir.

Vous Rendre Compte

MogoTrade est un service auquel vous accédez à l'aide d'une application sur votre téléphone intelligent ou tout autre appareil connecté. Tous vos rapports, y compris les relevés de compte, les avis d'exécution et tout autre relevé, vous seront fournis via l'application MogoTrade.

Avis d'Exécution

Les avis d'exécution (parfois appelées « confirmations d'exécution ») constituent une confirmation de l'achat ou de la vente d'un titre. Les avis d'exécution contiennent des informations importantes tels que le nom et le prix du titre et tout frais, charge, commission ou écart facturé. Il vous revient de vérifier vos avis d'exécution pour vous assurer qu'ils reflètent correctement vos transactions. Les avis d'exécution vous seront fournis dans un délai d'un jour ouvrable suivant la date de chaque transaction.

Relevés de Compte

Des relevés de compte, qui indiquent toutes les activités passées dans votre compte, vous seront fournis chaque mois. Ces relevés de compte mensuels indiqueront également le coût d'origine des titres détenus dans votre compte.

Rapports Annuels de Rendement

Une fois par an, MogoTrade vous fournira un rapport montrant le rendement de votre compte, exprimé en pourcentage.

Une fois par an, MogoTrade vous fournira un rapport montrant les honoraires et les frais qui ont été prélevés à votre compte.

Indices de Référence

Certains investisseurs aiment comparer le rendement de leur compte en fonction d'un indice quelconque, communément appelé « indice de référence » dans l'industrie des placements. Souvent, ces indices de référence se basent sur le rendement d'un indice précis, comme le S&P 500 (exemple d'un indice courant basé sur le dollar américain) ou le rendement de l'indice composé S&P/TSX. Bien que les indices de référence puissent être utiles, ils ont aussi des limites inhérentes du fait qu'ils ne tiennent pas compte de facteurs tels que les taxes et les taux de change et ne reflètent pas nécessairement ce que vous pourriez détenir dans votre compte. Si vous décidez de vous fier à un indice de référence, il est important que vous compreniez les avantages et les limites des indices de référence et que vous choisissiez soigneusement un indice de référence qui convient à vos besoins.

Honoraires et Frais

MogoTrade n'exige pas de frais de courtage pour les transactions effectuées sur son application mobile. Comme toutes les maisons de courtage, MogoTrade prélève un « écart » sur les transactions en devises étrangères. Vous retrouverez plus de détails à ce sujet dans votre Convention de Compte MogoTrade. Certaines circonstances, et certaines actions que vous pourriez nous demander d'effectuer pour vous, pourraient entraîner des frais supplémentaires. Vous pouvez retrouver une liste de ces honoraires et frais [ici](#). MogoTrade vous fournira un préavis d'au moins 60 jours avant d'augmenter ou d'ajouter de nouveaux frais ou honoraires. Certains produits, comme les fonds d'investissement, entraînent des frais qui ne vous sont pas facturés directement, mais qui érodent le rendement de vos investissements. MogoTrade n'offre pas de fonds d'investissement, mais vous pouvez acheter, par l'intermédiaire de MogoTrade, des FNB qui chargent ces types de frais. MogoTrade ne reçoit, en aucune circonstance, une somme sur ces frais. Ces frais sont retenus par les sociétés de fonds d'investissements elles-mêmes. Tous les honoraires et frais ont un impact sur le rendement d'un placement en raison de l'effet des « intérêts composés ». Chaque dollar retiré pour couvrir les frais est un dollar de moins investi dans votre portefeuille qui ne pourra donc pas fructifier au fil du temps.

CI Investment Services

Dans l'industrie de la gestion des placements, de nombreux « courtiers intermédiaire » ont recours à des « courtiers chargés de comptes » afin de pouvoir fournir certains services. CI Investment Services (« CIIS ») agit en tant que Courtier Chargé de Comptes pour MogoTrade et

en tant qu'agent pour les services de compensation, de règlement, de tenue de registres et, si nécessaire, les services de garde fournis à votre compte.

En tant qu'agent de MogoTrade, CIIS acceptera et réglera les transactions en conformité avec les instructions que MogoTrade leur fournit en votre nom. CIIS sera responsable de l'émission des avis d'exécution, des relevés de compte et des données de déclaration fiscale. MogoTrade est responsable de la livraison des titres à CIIS, qui assume alors les responsabilités de garde.



Order Execution Only / Exécution d'ordres sans conseils

En tant que courtier intermédiaire, MogoTrade est responsable de l'exécution, du contrôle et de la supervision de vos transactions, de l'adéquation des achats de titres et de la structure de votre portefeuille de titres au regard de votre situation financière. MogoTrade est également responsable de l'ouverture et de l'approbation des comptes clients. MogoTrade et CIIS sont tous deux tenus de se conformer à tous les règlements et règles applicables de nos organismes d'autoréglementation.

Ajout de Fonds

Nous pouvons prendre en charge plusieurs options de financement de temps à autre. Nos options de financement actuelles incluent la demande de Virement Interac, qui est fournie par notre filiale Mogo Finance Technology Inc. en partenariat avec Peoples Trust Company. MogoTrade Inc. peut également conclure un contrat directement avec Peoples Trust Company pour vous fournir des services. Nous, ou l'un de nos partenaires de traitement ou institutions financières, pouvons imposer des limites au montant d'argent que vous êtes autorisé à envoyer, recevoir ou demander via l'une de nos méthodes de financement. Les fonds ajoutés par la demande de Virement Interac sont généralement confirmés en quelques minutes, mais les délais de traitement des mouvements de fonds peuvent varier et prendre beaucoup plus de temps en fonction d'un certain nombre de variables, y compris le temps qu'il faut pour passer par les contreparties, partenaires et/ou affiliés. Comme pour tous les modes de paiement, les banques intermédiaires et les institutions financières peuvent être impliquées dans le processus de transfert d'argent et peuvent de temps à autre connaître des pannes, de l'insolvabilité ou d'autres problèmes. Vous devez vous informer sur les options de financement, leurs risques associés et les protections dont vous disposez. Nous ne prévoyons pas que les problèmes rencontrés par ces intermédiaires devraient vous affecter en tant que client, bien que dans de rares cas, cela puisse être possible. Néanmoins, vous devez être conscient(e) que des interruptions et des problèmes de service sont possibles lorsqu'un fournisseur rencontre un tel événement.

Protéger vos Investissements

Lorsque vous avez ouvert votre compte chez MogoTrade, nous vous avons demandé de nous fournir les coordonnées d'une personne de confiance. Il y a deux circonstances dans lesquelles MogoTrade pourrait contacter la personne que vous avez nommée, soit si nous soupçonnons que vous êtes victime d'une exploitation financière, soit si nous sommes préoccupés par une diminution de vos facultés mentales affectant votre capacité à prendre des décisions de nature financière. En d'autres mots, nous contacterons la personne que vous aurez nommée comme personne de confiance uniquement dans le cadre de nos obligations à veiller à vos intérêts. Dans un tel cas, nous pourrions avoir à divulguer des renseignements portant sur vous et votre compte. Si cela se produit, MogoTrade sera tenu par la loi de suivre scrupuleusement un processus bien

défini afin de faire la juste part entre vos droits individuels et nos obligations envers vous pour ce qui est de la protection de vos placements.

De même, dans des circonstances où MogoTrade pense que vous êtes vulnérable à l'exploitation financière (en raison d'une maladie, d'une déficience, d'une invalidité ou d'une limite liée au vieillissement qui vous met à risque d'exploitation financière) et qu'une telle exploitation financière s'est produite, se produit, a été tentée ou sera tentée, MogoTrade est tenu par la loi d'imposer un blocage temporaire sur votre compte, ce qui empêchera temporairement tout retrait ou transaction à partir de votre compte. Dans un tel cas, MogoTrade vous fournira un avis du blocage temporaire et les raisons du blocage temporaire dès que possible après l'avoir imposé. De plus, dans les 30 jours suivant son imposition et jusqu'à ce qu'il soit révoqué, et ce, à chaque période de 30 jours subséquente, MogoTrade vous avisera soit de la révocation du blocage temporaire soit de notre décision de maintenir le blocage temporaire et les raisons de cette décision.

Le Groupe de Sociétés MogoTrade

La société mère de MogoTrade est Mogo Inc., une société publique (NASDAQ:MOGO) (TSE:MOGO) dont les actions peuvent être achetées sur l'application MogoTrade. Selon les lois sur les valeurs mobilières, il existe certaines règles concernant la négociation de titres de sociétés qui sont « liées » ou « associées ». Une personne ou une société est jugée comme étant un « émetteur relié » à MogoTrade si par la propriété, la direction ou le contrôle de titres avec droit de vote ou autrement (i) la personne ou la société est un porteur de titres influent de MogoTrade, (ii) MogoTrade est un porteur de titres influent de la personne ou de la société, ou (iii) si chacun d'eux est un émetteur relié à la même tierce personne ou société. Puisque MogoTrade est une filiale en propriété exclusive de Mogo Inc., MogoTrade est donc un émetteur relié à MogoTrade.

De même, une personne ou une société distribuant des titres est jugé un « émetteur associé » à MogoTrade s'il existe une relation entre la personne ou la société et MogoTrade, un autre émetteur relié à MogoTrade, ou un administrateur ou un dirigeant de MogoTrade, ou l'émetteur relié à MogoTrade, qui pourrait amener un acquéreur éventuel prudent des titres de l'émetteur associé à se demander si MogoTrade et l'émetteur sont indépendants l'un de l'autre pour le placement des titres de l'émetteur. Certains dirigeants et administrateurs de MogoTrade, et un administrateur de Mogo Inc., sont des dirigeants et des administrateurs de sociétés qui émettent et/ou fournissent des services de gestion à des fonds d'investissement qui ne sont pas visés par le régime de prospectus. Cependant, comme MogoTrade n'offre pas de titres qui ne sont pas visés par le régime de prospectus, il n'existe actuellement aucun émetteur relié dont les titres pourraient être négociés par l'intermédiaire de MogoTrade.

Conformément à la Politique de Confidentialité de MogoTrade, des services peuvent parfois vous être fournis par d'autres sociétés liées à MogoTrade. Ces services peuvent inclure le support client, la lutte contre le blanchiment d'argent, la cybersécurité, et la conformité, entre autres. Le partage de ces services permet à MogoTrade de puiser dans un plus grand nombre de ressources, de veiller le mieux possible à vos intérêts et de vous offrir la meilleure expérience client possible.

Documents d'Ouverture de Compte

Lorsque vous ouvrez un compte chez MogoTrade, nous vous fournissons une variété de documents. Ces documents vous sont toujours accessibles via l'application MogoTrade. Ces documents comprennent :

- Votre Convention de Compte MogoTrade.
- Les renseignements personnels que vous nous avez fournis, qui apparaissent au tout début de votre Convention de Compte MogoTrade.
- Le présent document de Divulgence de la Relation, qui explique comment vous pouvez déposer une plainte.
- La Convention de Compte CIIS.
- Le document Divulgence de la Relation de CIIS.
- La brochure du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPE).
- Les brochures de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) - *Déposer une plainte* et *Comment puis-je récupérer mon argent?*
- La brochure *Comment l'OCRCVM protège les investisseurs*.

Si vous ouvrez un compte enregistré, comme un REER ou un CELI, nous vous fournirons également les documents de déclaration de fiducie applicables.

Conflits d'Intérêts

Au Canada, la réglementation sur les valeurs mobilières exige que tous les courtiers en valeurs mobilières se conforment à certaines règles relatives aux conflits d'intérêts. Bien que MogoTrade cherche à éviter les conflits d'intérêts autant que possible, ces derniers sont un aspect de toutes les relations, à la fois personnelles et professionnelles. En conformité avec notre processus de gestion des conflits d'intérêts, nous vous fournissons des détails sur la nature et l'étendue des conflits d'intérêts qui pourraient avoir un impact sur notre relation ainsi que des détails sur la façon dont MogoTrade les aborde afin de les résoudre dans votre meilleur intérêt.

Un conflit d'intérêts est une situation où une organisation ou une personne se voit investie dans de multiples intérêts (financiers ou autres) et servir un de ces intérêts peut impliquer de travailler contre un autre. Typiquement, un tel cas se présente quand un intérêt quelconque d'une personne ou d'une organisation pourrait nuire à un devoir de prendre des décisions au profit d'un autre. MogoTrade a une responsabilité précise quant à l'identification, la divulgation et le règlement de conflits d'intérêts et les conflits d'intérêts potentiels, et ce, dans le meilleur intérêt de ses clients. Lorsque MogoTrade n'est pas en mesure de régler un tel conflit dans le meilleur intérêt de ses clients, il est tenu d'éviter entièrement le conflit d'intérêts en question. Cet énoncé portant sur les conflits d'intérêts vise à vous fournir les informations nécessaires pour que vous puissiez prendre une décision éclairée concernant votre relation avec MogoTrade. Si un nouveau conflit d'intérêts devait survenir au cours de notre relation, nous vous en informerons et le réglerons dans votre meilleur intérêt. Si cela s'avère impossible pour une raison quelconque (par

exemple lorsque le fait de l'aborder ou de le divulguer constitue une violation de la loi), nous sommes tenus de l'éviter en entier. Nous vous encourageons à nous poser des questions ou nous faire part de toute préoccupation.

Vous trouverez ci-dessous une liste alphabétique des conflits d'intérêts identifiés par MogoTrade. Cette liste sera revue régulièrement et mise à jour au besoin.

Meilleure Exécution :

MogoTrade pourrait être incité à choisir un courtier exécutant en fonction d'un avantage dont il bénéficie plutôt que de la capacité du courtier à fournir la meilleure exécution et d'autres services à ses clients. Pour contrôler ce conflit d'intérêt, MogoTrade examine chaque année les politiques de meilleure exécution de ses courtiers exécutants pour s'assurer qu'ils offrent toujours la meilleure exécution.

Pratiques de Rémunération :

Dans certains cas, MogoTrade peut être indemnisé indirectement, par exemple, pour les transactions impliquant un échange de devises, dans lesquelles MogoTrade reçoit une compensation basée sur la différence entre le prix que les clients paient pour la devise et le prix que MogoTrade paie pour la même devise. Il s'agit d'une pratique courante dans le secteur des valeurs mobilières que MogoTrade divulgue à ses clients.



Order Execution Only / Exécution d'ordres sans conseils
Répartition Équitable :

Si MogoTrade participe à une offre limitée (telle qu'une nouvelle émission "prisée"), cela peut inciter à répartir les actions de manière inégale. Pour contrôler ce conflit d'intérêt potentiel, MogoTrade a une Politique d'Allocation Équitable. La Politique d'Allocation Équitable est appliquée par le Département de Conformité.

Cadeaux et Divertissement :

MogoTrade et ses agents peuvent être influencés par des cadeaux reçus de tiers. Pour contrôler ce conflit d'intérêt potentiel, MogoTrade exige que tous les cadeaux soient signalés au Département de Conformité pour fin d'évaluation. Les cadeaux dépassant un seuil de matérialité sont interdits.

Priorité des Ordres :

Les intérêts des clients de MogoTrade doivent toujours être prioritaires à ceux de MogoTrade et de ses employés. Pour cette raison, lorsque MogoTrade reçoit deux ordres pour le même titre au même prix (ou à un meilleur prix), l'ordre provenant d'un client est toujours exécuté avant celle de MogoTrade ou de l'un de ses employés.

Activités Professionnelles Extérieures :

Les employés de MogoTrade s'engagent parfois dans des activités commerciales en dehors de leurs responsabilités principales chez MogoTrade. De telles activités peuvent présenter un conflit d'intérêt en termes d'engagement de temps, de risque de confusion au nom des clients ou de tâches concurrentes. MogoTrade surveille et contrôle de près les activités professionnelles extérieures de ses employés enregistrés et exige une approbation préalable de ces activités.

Produits et Services Offerts par d'Autres Sociétés Mogo

MogoTrade proposera occasionnellement des produits et services fournis par des sociétés liées. MogoTrade ne paie ni ne reçoit de compensation pour ces références. Ces produits et services peuvent inclure la carte de crédit Mogo, les produits hypothécaires, la surveillance du crédit, etc. Vous pouvez vous retirer de ces offres commerciales à tout moment. Cela peut constituer un conflit d'intérêt car MogoTrade est incité à promouvoir les produits et services fournis par ses sociétés liées par rapport aux produits et services similaires proposés par des tiers non liés. MogoTrade examine périodiquement ses offres par rapport à celles proposées sur le marché plus large afin d'assurer qu'elles sont compétitives.

Émetteurs Liés et Associés :

MogoTrade est une filiale indirecte en propriété exclusive de Mogo Inc., une société publique cotée à la TSX et au Nasdaq. Si vous investissez dans des titres Mogo, la relation entre Mogo et MogoTrade sera indiquée sur vos confirmations et relevés.

Processus de Traitement des Plaintes

Bien que MogoTrade s'efforce de toujours viser l'excellence, il arrive que nous ne répondions pas aux fortes attentes que nous nous fixons. Si vous êtes insatisfait(e) par rapport à MogoTrade, nous vous invitons à nous en faire part afin que nous puissions tenter de remédier à la situation. Nous désirons nous assurer que votre expérience avec MogoTrade soit bonne, alors n'hésitez pas à nous contacter avec vos questions ou commentaires. Si vous désirez déposer une plainte officielle, vous pouvez la faire acheminer à l'adresse suivante :

MogoTrade Inc.
#300, 4 Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 2E7
Courriel : mogotrade.compliance@mogo.ca

Veuillez fournir les informations suivantes lorsque vous déposez votre plainte :

- Votre nom, vos coordonnées, votre numéro de compte et les circonstances et raisons ayant mené à votre plainte, y compris la date à laquelle les événements ont eu lieu ;
- Tous les documents pertinents pouvant éclairer la situation ; et
- Ce que vous attendez de nous pour résoudre la situation à votre satisfaction.

Une fois votre plainte déposée, MogoTrade vous fera parvenir par écrit dans les cinq jours ouvrables, un accusé de réception précisant le nom et les coordonnées de la personne qui examinera votre plainte. Veuillez prendre contact directement avec cette personne pour toute question portant sur l'évolution du dossier.

Votre plainte sera traitée rapidement et équitablement. Nous pourrions vous demander de nous fournir des informations supplémentaires au cours de l'examen de votre plainte. Ensuite, et au plus tard 90 jours après le début de notre analyse, nous vous ferons parvenir une lettre détaillant les résultats et conclusions de notre examen, ainsi que vos options si vous demeurez insatisfait(e) devant ces conclusions. Nous pourrions, au besoin, nécessiter un délai supplémentaire. Dans un tel cas, nous expliquerons pourquoi nous avons besoin de temps supplémentaire pour conclure notre analyse.

Si vous demeurez insatisfait(e) après le traitement de votre plainte, vous pouvez vous adresser à l'une des agences suivantes :

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
Téléphone : 1-877-442-4322
Courriel : info-plainte@iirc.ca
Site Web : www.ocrcvm.ca/

Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI)
Téléphone : 416-237-2877
Sans frais : 1-888-451-4519
Télécopieur sans frais : 1-888-422-2865
Courriel : ombudsman@obsi.ca
Site Web : www.obsi.ca/fr

Si vous résidez au Québec et vous êtes insatisfait(e) du traitement de votre plainte, vous pouvez demander que votre dossier de plainte soit transféré à l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF »). Le transfert de votre dossier à l'AMF n'interrompt pas le délai de prescription des recours civils. Le Chef de la Conformité devra ainsi agir en tant que défendeur auprès de l'AMF. À la suite du transfert de votre dossier, l'AMF procédera à son examen et pourrait vous offrir des services de médiation, si cela est jugé approprié et si les parties intéressées y consentent. La médiation se veut un processus de règlement des conflits dans lequel un médiateur intervient pour aider les parties à parvenir à un règlement satisfaisant. Pour rejoindre l'AMF :

Autorité des marchés financiers
Ville de Québec : 418-525-0337
Montréal : 514-395-0337
Sans frais : 1-877-525-0337

Télécopieur : 418-525-9512 ou 514-873-3090
Site Web : www.lautorite.qc.ca/grand-public/nous-joindre/

L'escalade à l'OSBI ou à l'AMF n'affecte pas vos droits d'intenter une action en justice devant les tribunaux civils.

Plan de Continuité des Activités

Nous souhaitons vous informer de notre Plan de Continuité des Activités en cas d'urgence. Le Plan de Continuité des Activités de MogoTrade est conçu pour garantir la continuité de nos activités commerciales avec un minimum de perturbations et pour garantir que vos actifs seront en sécurité et accessibles et que vous soyez en mesure de communiquer avec nous. Comme le moment et l'impact d'une catastrophe ou d'une perturbation sont imprévisibles, MogoTrade doit faire preuve de flexibilité afin de répondre aux événements réels lorsqu'ils se produisent.

MogoTrade est une expérience offerte via une application mobile. MogoTrade fait affaire avec des partenaires de classe mondiale qui aident à assurer que l'application profite d'un temps de disponibilité et d'un niveau de fonctionnalité maximum. Si l'application MogoTrade s'avère non disponible, vous serez en mesure d'effectuer des transactions de liquidation sur le site Web de sauvegarde de MogoTrade, qui enverra vos instructions à un courtier inscrit qui exécutera vos transactions conformément à vos instructions. Si nécessaire, le lien vers le site Web de sauvegarde sera fourni dans l'application et sur le site Web de MogoTrade.

MogoTrade prévoit de récupérer et de reprendre rapidement ses activités commerciales après une perturbation importante des affaires et d'y répondre en protégeant nos employés et nos biens, en faisant une évaluation financière et opérationnelle, en protégeant les livres et les dossiers de l'entreprise et en permettant à nos clients d'effectuer des transactions. En bref, notre Plan de Continuité des Activités est conçu pour permettre à notre entreprise de reprendre ses activités aussi rapidement que possible en fonction de l'étendue et de la gravité de la perturbation des activités. Notre plan contient des dispositions relatives à : la sauvegarde et la récupération des données ; les systèmes vitaux ; les évaluations financières et opérationnelles ; les voies pour les communications avec les clients, les employés et les autorités de contrôle ; les lieux physiques de relève pour les employés ; les impacts sur les fournisseurs essentiels ; les rapports réglementaires; et l'accès rapide des clients de MogoTrade à leurs fonds et à leurs titres si nous ne sommes pas en mesure d'opérer notre entreprise.



Order Execution Only / Exécution d'ordres sans conseils

Notre société de compensation, CI Investment Services (« CIIS »), sauvegarde nos dossiers importants dans une région distincte géographiquement. Bien que chaque situation d'urgence présente des problèmes uniques basés sur des facteurs externes, tels que l'heure de la journée et la gravité de la perturbation, CIIS nous affirme que son objectif est de rétablir ses propres opérations et d'être en mesure d'effectuer les transactions existantes, d'accepter de nouvelles transactions et des paiements à l'intérieur de quelques heures. Veuillez noter que vos ordres et demandes de fonds et de titres peuvent être retardés pendant cette période.